

UNITE II : MISE EN PLACE ET RENOUVELLEMENT DEMOCRATIQUE DES COGES

Objectif général

Amener les enseignants à connaître le processus de mise en place ou de renouvellement d'un COGES.

Objectifs spécifiques

- Enumérer les étapes de mise en place démocratique d'un COGES.
- Citer les différents modes possibles d'élection.
- Déterminer le meilleur mode d'élection d'un COGES.

Plan de la formation

Introduction

- I. Elucidation conceptuelle
- II. Processus de mise en place démocratique d'un COGES

Conclusion

Pré-test

1. Enumérez les étapes du processus de mise en place du COGES.
2. Citez quatre modes possibles d'élection.
3. Quel est le meilleur mode d'élection pour la mise en place d'un bureau COGES ?

INTRODUCTION

Toute structure organisée possède un organe dirigeant qui assure sa gestion. Sa fonctionnalité dépend en grande partie des hommes et des femmes qui le composent. En ce concerne les COGES, un dispositif de mise en place du bureau qui tient compte de son caractère démocratique a été adopté. La présente unité offre l'opportunité de passer en revue le processus de mise en place du bureau exécutif.

I. ELUCIDATION CONCEPTUELLE

COGES signifie comité de gestion d'écoles.

La mise en place du COGES renvoie à l'élection démocratique du bureau exécutif par la communauté. Le choix des hommes et des femmes de l'organe dirigeant est opéré suivant les principes établis. Au terme du mandat, la communauté se retrouve pour renouveler le bureau. A l'issue de trois ans, un nouveau vote est fait où tout peut être reconduit en fonction des choix des votants. Après six ans, aucun ne peut rester à son poste, excepté le Directeur de l'école qui occupe d'office le poste de Secrétaire général.

II. PROCESSUS DE MISE EN PLACE DEMOCRATIQUE D'UN COGES

2.1. Modes d'élection des membres du COGES

Il existe plusieurs modes d'élection pour la mise en place d'un bureau du COGES.

Il s'agit essentiellement du consensus, de la désignation, du vote à main levée, du vote en rang, du tirage au sort et le vote à bulletin secret.

En somme, la meilleure option est **le vote à bulletin secret lors de la mise en place du bureau du COGES** qui est le mode le plus fiable pour choisir les personnes qui sont plus qualifiées et qui bénéficient de la confiance de la communauté. Ce mode également permet de promouvoir la démocratie et la transparence.

2.2. Processus de mise en place du COGES

La mise en place d'un bureau COGES fonctionnel est un processus assez délicat qui se décline en cinq (05) grandes étapes qui sont :

Tableau 1: Processus de mise en place du COGES

N°	Etapes	Activités	Responsables
1	Prise de contact et convocation de l'Assemblée Générale Informatrice	<ul style="list-style-type: none"> - Expliquer aux différents acteurs de la communauté le bien fondé des COGES - Décider la date de l'Assemblée Générale Informatrice 	Les membres de droit du bureau du COGES (Directeur de l'école, le président de l'APE/AME, le représentant du Maire etc.)
2	Assemblée Générale Informatrice	<ul style="list-style-type: none"> - Expliquer les objectifs du COGES et les attributions du bureau (membres de droit, bureau exécutif) du COGES - Informer sur l'élection démocratique (mode de l'élection, choix des membres etc.) - Fixer la date de l'AG Elective 	
3	Préparation matérielle de l'élection	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer le matériel de l'élection 	
4	Assemblée Générale Elective	<ul style="list-style-type: none"> - Rappeler les enjeux, les missions et la composition du COGES et de sa mise en place démocratique - Rappeler les critères et les modalités de l'élection du bureau exécutif - Rappeler la composition du bureau exécutif - Organiser l'élection à bulletins secret 	
5	Officialisation d'un COGES	<ul style="list-style-type: none"> - Déposer le procès-verbal d'élection démocratique à la CEB et à la mairie 	

CONCLUSION

La responsabilisation de la communauté constitue un axe prioritaire devant contribuer à la mobilisation sociale. Pour ce faire, le respect scrupuleux de chacune des étapes du processus de mise en place du COGES garantit le succès de la durabilité et de la fonctionnalité de cette importante structure de notre système éducatif.

POST-TEST

1. Enumérez les étapes du processus de mise en place du COGES.
2. Citez quatre modes possibles d'élection
3. Quel est le meilleur mode d'élection pour la mise en place d'un bureau COGES ?

REPONSES ATTENDUES

1. Choisir quatre éléments parmi les cinq étapes officielles.
 - Prise de contact et convocation de l'Assemblée Générale Informative.
 - Assemblée Générale Informative.
 - Préparation matérielle de l'élection.
 - Assemblée Générale Elective
 - Officialisation d'un COGES.
2. Retenir quatre éléments parmi les modes ci-après :
Le consensus, la désignation le vote à main levée, le vote en rang, le tirage au sort, le vote à bulletin secret.
3. Le meilleur mode d'élection pour la mise en place d'un bureau COGES est le vote à bulletin secret.